



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

musées

Question écrite n° 131277

Texte de la question

M. Guy Lefrand attire l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur les moyens mis en oeuvre pour retrouver des objets disparus, notamment des oeuvres d'art. Aujourd'hui, les moyens de retrouver des objets de valeur disparus sont dépendants de la qualité des informations permettant de les identifier (photographies, description succincte, signes particuliers, factures éventuelles). Cependant, il existe des solutions techniques et opérationnelles, comme une puce antivol, qui permettraient de suivre à la trace les objets qui en seraient munis. Outre la possibilité de les tracer, ces solutions assureraient une identification incontestable de ces objets. Ainsi, il l'interroge sur la possibilité de doter les objets de valeur de l'État de tels moyens d'identification.

Données clés

Auteur : [M. Guy Lefrand](#)

Circonscription : Eure (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 131277

Rubrique : Patrimoine culturel

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 mars 2012, page 2509

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)